

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École La Mosaïque **Choisissez un élément.**

DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-20

DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : à venir

Nom de la direction de l'école : Patrice Labelle

Membre du personnel enseignant : Hamza Naalamene; Catherine Durot

Membre du personnel non-enseignant :

Nom du parent, tuteur ou tutrice :

Nom du partenaire communautaire :

Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : David Bouchard Choisissez un élément.

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) :

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

- Priorité 1 de l'école : Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles de communication.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Formation du personnel enseignant sur les cercles de communication.	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de communication-questions d'intérêts/de préférence en salle de classe.	1 cercle par semaine	Enseignant titulaire	Semainier
Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de communication en salle de classe	1 cercle de communication par semaine par classe	Enseignant titulaire	Semainier
Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles réparateurs pour la gestion des conflits.			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Formation du personnel de l'école sur les cercles réparateurs pour la gestion de conflits.		Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Formation des élèves sur les cercles réparateurs en présentant la formule du cercle, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictive.		Enseignants titulaires	Février 2022
Formation du personnel sur le chemin de la paix		Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Formation des élèves sur le chemin de la paix en présentant la formule du chemin, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictive.		Enseignants titulaires	Février 2022
Priorité 3 de l'école : D'ici juin 2022, outiller les parents à dénoncer et soutenir les jeunes qui sont victimes, témoins ou commettent les actes d'intimidation.			

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Offrir des ressources à consulter et organismes (voir stratégie n 3)		Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes, enseignants titulaires	Toute l'année

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, chaque classe s'engagera dans des activités de prévention de l'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des ressources ou des programmes visant la prévention de l'intimidation aux membres du personnel. Présentation de la ressource Enfants Avertis. Présentation du programme Brave. Présentation de l'atelier COPA.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visionnement de la capsule Enfants Avertis lors de la rencontre du personnel ➤ Pour visionner la capsule : https://bit.ly/39AXOJD 	Direction / Personne lead/ CP ESB	Octobre/Juin 2022
Téléchargement des activités numériques de la trousse Enfants Avertis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer votre compte gratuit avec votre courriel du Conseil. ➤ Pour télécharger la ressource utilisé le lien suivant : https://bit.ly/3zvWqm4 	Enseignant titulaire	Toute l'année

Enseignement des leçons – Enfants Avertis	Une leçon par semaine	Enseignant titulaire	Septembre 2021 - Juin 2022
<p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation aux élèves de l'école pour expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation lors d'un rassemblement pour : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer l'intimidation ➤ Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane ➤ Expliquer les formes d'intimidation, mettre l'emphase sur la cyberintimidation ainsi que l'intimidation verbale et sociale. ➤ Expliquer le rôle des élèves dans des situations d'intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité. ➤ Expliquer que faire si l'élève voit ou vit des situations d'intimidation ➤ Expliquer comment signaler les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance. (Expliquer la fiche de signalisation ou le Forms lien internet pour signaler les cas d'intimidation ou de violence) ➤ Faire la promotion des organismes externes pour venir en aide aux élèves. ➤ Expliquer les initiatives de l'école pour prévenir l'intimidation à l'école cette année. 		Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes, Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école	Toute l'année
Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 15 au 19 novembre 2021.			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Participation aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 22 au 25 novembre 2021	Sélectionner l'activité selon le cycle dans le guide des activités aux préalables .	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et	Novembre 2021

		bienveillantes, Enseignants titulaires	
Participation au concours ARTMONIE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque classe produira une création artistique selon les critères établies par le concours ➤ Présentation des œuvres à l'ensemble de l'école. ➤ Sélection d'une œuvre par cycle. <p>Soumettre une œuvre par cycle au concours ARTMONIE</p>	Enseignants titulaires	22 novembre 2021
Activités présentées par les sites web et ressources proposés (Enfants avertis, Brave, COPA , AGIS, Habilomedia , Télus , Lien vers capsule Youtube, Projet Cyberéflexion - Cyberintimidation , Santé mentale en milieu scolaire Ontario .)		Enseignants titulaires	22 novembre 2021
		Vote par ...	23 novembre 2021
		La direction/enseignants titulaires	24-25-novembre 2021

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
----------------------	--------------------------------	------------------------	------------

<p>a. Programme de soutien disponible si jugez nécessaire compte tenu de la situation et du besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir des sessions de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire - Appel à la police, au besoin - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse, j'écoute o Tel-jeunes o LGBTQ Youth LINE o Black Youth Helpline o +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation o Ligne d'écoute d'espoir des Premières nations et des Inuit (24 heures) 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont été témoins des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Offrir l'appui des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire 			
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont pratiqué des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève - Sessions de modélisation des comportements habiletés prosociales personnalisées par l'éducatrice spécialisée de l'école - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes - Intervention éducative sur l'intimidation (ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats) - Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas - Appliquer les conséquences éducatives et les sanctions en milieu scolaire - Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école - Uniformisation et harmonisation des interventions du personnel qui travaille avec l'élève - Intervention des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs par un membre formé - Élaborer un plan d'intervention - Élaborer un plan de soutien du comportement : Déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève - Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin, s'il y a lieu. - Entreprendre les démarches selon l'évaluation de l'analyse du VTRA, s'il y a lieu - Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu. <p style="text-align: center;">Appel à la police, au besoin</p>			
---	--	--	--

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2021, les membres du personnel de l'école modéliseront les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et faire la promotion de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif : ▪ Faire la promotion du code vie de l'école. ▪ Faire la promotion du code vie de la classe. ▪ Faire la promotion des matrices comportementales de façon systémique à l'échelle de l'école. ▪ Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. ▪ Gouvernement des élèves (leadership) 	<p>-Annonces à la radio scolaire, création d'affiche ou projection sur le téléviseur de l'école. 1 attente par semaine.</p> <p>-Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe.</p> <p style="text-align: center;">Présentation d'une matrice par mois.</p>	<p>-Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école</p> <p>-Enseignants titulaires</p> <p>-Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école</p>	<p>Septembre à Novembre 2021</p> <p>Septembre 2021</p> <p>Octobre à juin 2022</p> <p>Novembre à juin 2022</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer de travailler le réengagement des élèves à travers les HAHT 			Toute l'année
<ul style="list-style-type: none"> • Établir et adopter le système de renforcement positif à l'échelle de l'école en virtuelle et en présentiel : • Sélection d'un système de renforcement positif Comme Classdojo • Mettre en œuvre les stratégies du soutien au comportement positif (la pyramide des couleurs) • 		Le personnel de l'école	Septembre 2021 à juin 2022

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION	
Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à: <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller voir un adulte de confiance. 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant : 	<ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. • Le Forms pour le signalement des incidents de l'école <p><u>Pour les écoles élémentaires:</u></p>

- Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école.
- Le Forms pour le signalement des incidents de l'école

➤ **Pour signaler des actes d'intimidation, les adultes de l'école doivent:**

- Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire.
- **Remplir le formulaire :** Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – Partie I
- Consigner les incidents dans le registre des incidents de l'école
- Remplir le formulaire en ligne : [Déclaration d'incident du conseil](#)
- Si un incident répond à plusieurs critères, plusieurs procédures de signalement s'appliquent. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire. Veuillez suivre les exigences relatives au signalement : [PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LES CONSEILS SCOLAIRES Annexe H](#)

- **Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire :**

Les membres du personnel :

- Respecter le PPIMI de l'école
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves
- Recevoir les confidences des élèves
- Participer au moyen de dénonciation
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire »
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation
- Consigner les incidents. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Suivez les hyperliens suivants pour voir les modèles modifiables:

- [Billet de signalement simple](#)
- [Le billet de signalement ou la fiche signalétique pour les écoles élémentaires:](#)
- [Forms pour le signalement des incidents de l'école à l'élémentaire](#)

- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire
- **Réactions possibles en cas d'intimidation :**
- Nommer le comportement inapproprié;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir;
- Fournir un soutien aux comportements positifs;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation;
- Consigner l'incident. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école.
- Respecter le code de conduite de l'école.
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation.
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire.
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

- **Réactions possibles en cas d'intimidation :**

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer.
- Réaliser le poids du nombre.
- Évaluer les risques.
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation :
- « laisse donc faire... »;

- Offrir une présence alliée « je / nous ne sommes pas d'accord » « tu peux compter sur nous».
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école

Les parents :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le code de conduite de l'école
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI)
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Se porter bénévole lors de la tenue d'activités de prévention contre l'intimidation au sein de l'école
- Être à l'écoute de son enfant
- Dénoncer les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire
- Participer à la recherche de solutions et à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'intimidation
- Informer l'école si l'intimidation se poursuit